

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 AVRIL 2019

Présents : ABRANOWITCH - S. – BLONDRON A. - BONEMAISON F. - BOUTET S. – BUCHET C. - CHABROL J.E. . – DUMAS S. – DUMONT S. – GALLEAZZI J. – LAURENT S. - MARCHAND P. – PENAUD J.P. – PIAT J.- PICARELLI V. – SIMON D. – TABOURET V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : BARBOSA J. / DUMAS S. - CHERPRENET S / VENUAT J. – DA SILVA T. / BONEMAISON F. – COUSIN L. / BOUTET S. – GODET V. / PENAUD J.P

Secrétaire de séance : VENUAT J.

1 - Approbation des comptes de gestion :

Les comptes de gestion de la commune, du service assainissement, de l'accueil périscolaire et du nouveau quartier ont été approuvés à l'unanimité.

2 - Vote des comptes administratifs :

L'assemblée a validé, à l'unanimité, les résultats de clôture de l'exercice 2017, faisant ressortir :

*pour la commune, un excédent de 236 357.75 €

*pour le service annexe d'assainissement - pas de report

*pour l'accueil périscolaire, un excédent de 14 054.63 €

*pour le nouveau quartier, déficit de 225,00 €

3 – Affectation des résultats de l'exercice 2018 :

Les propositions d'affectation des résultats 2018 des 4 établissements budgétaires ont été acceptées à l'unanimité.

4 – Vote des budgets :

Les 3 budgets (commune, service assainissement et nouveau quartier), ont été votés à la majorité (1 abstention) et s'équilibrent comme suit :

Pour la commune :

*en section de fonctionnement à 2 610 864.00 €

*en section d'investissement à 2 637 576.00 €

Pour le service assainissement :

*en section d'exploitation à 256 423 €

*en section d'investissement à 431 236 €

Pour le nouveau quartier :

*en section de fonctionnement à 231 746.00 €

*en section d'investissement à 226 001,00 €

Les taux de fiscalité locale ont été votés à l'unanimité identique à ceux de 2018 soit :
Taxe d'habitation : 20,92% - foncier bâti : 17,43% - foncier non bâti : 38,77%.

5 – Créances irrécouvrables :

85.25€ pour de la cantine et de l'assainissement

35.70€ pour la cantine

Acceptées à l'unanimité

6 – Attribution de subventions :

L'Allier à livre ouvert : 372.96€ à l'unanimité

Emaph : 3000.00€ pour le Festimusic (1 abstention)

7 – SDE :

Renouvellement éclairage avenue de la Toque 3125€ sans étalement voté à l'unanimité

8 - Carrière d'Archignat :

Désignation des avocats votée à l'unanimité

9 – Montluçon habitat :

Garantie d'emprunt voté à l'unanimité

10 – Prise en charges des heures syndicales :

La commune sera remboursée des heures syndicales dans la limite de 40h voté à l'unanimité

11 – Motion Gare de Montluçon

Maintien d'ouverture du guichet (1abstention)

12 – Convention prêt de documents à la bibliothèque :

Prêt de DVD, CD , jeux,... voté à l'unanimité

13 – Prévoyance :

Mandater le CDG pour consultation de mise en concurrence voté à l'unanimité

14 – Mise à disposition de sarcophages :

Mise à disposition de restes de 3 sarcophages, don accepté voté à l'unanimité

15 – Piste cyclable Archignat - Huriel :

Jean-Pierre PENAUD explique le chemin et que la Communauté de communes prend en charge 19 200€ voté à l'unanimité

16 – Affaires générales :

Parcours PEPIT : Présentation du parcours d'une boucle de 4.5 km

Groupe travail cimetièrre : Jocelyne VENUAT a été déléguée avec Jane GALLEAZZI et Samantha BOUTET

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 25 avril 2019 à 19 heures.